



Synthèse de la consultation en ligne

Métrokawa 12 : « Après le Corona : comment mettre en place des métropoles plus résilientes et démocratiques ? »

Les propositions sont issues de la [concertation en ligne Agorasso](#). La plupart des propositions ont été énoncés durant le Workshop du 12 mai. D'autres ont été proposé par les participants à la concertation en ligne. Cette synthèse des propositions prend également en compte les commentaires. Le chiffre entre parenthèses indiqué après chaque proposition indique le nombre de votes obtenus sur Agorasso. Il figure à titre indicatif et n'est pas forcément à prendre en compte lors du Metrokawa.

Atelier 1 : Sensibiliser les acteurs métropolitains à la démocratie participative

- [Créer des communautés apprenantes entre les métropoles](#) (3)
 - Objectif : favoriser le partage des expériences participatives et coopératives, incluant métropoles, communes... pour une acculturation interne.
 - Moyens : grenelle locaux de la démocratie participative ou cycle de formation permettant la rencontre des métropoles, la montée en compétence des élus, agents, citoyens sur les aspects démocratiques et de résilience écologique.
- [Sensibiliser les élus métropolitains à la démocratie participative](#) (2)
 - Constat : beaucoup d'exécutifs à l'échelle métropolitaine et les agents communaux envisagent les citoyens comme une donnée à gérer et non pas comme une ressource pour répondre aux différents défis des territoires (écologique, sociaux, urbains...). Ce changement de regard sur le citoyen doit toucher à la formation des élus et à leur acculturation aux enjeux de la participation citoyenne.
- [Développer la culture de la participation chez les agents territoriaux](#) (3)
 - Constat : la participation citoyenne est une pratique professionnelle que peu d'agents de la Fonction publique territoriale maîtrisent, besoin de former les agents pour développer la résilience et la démocratie dans les intercommunalités
 - Objectif : favoriser les bonnes pratiques et la montée en puissance des connaissances sur le sujet
 - Moyens : développer des formations pratiques sur la participation citoyenne du CNFPT à l'INET et dans les INSET : cadre juridique, techniques d'animation, participation numérique, conduite de projets...
- [Renforcer la place des animateurs de démocratie locale au sein des métropoles](#) (4)
 - Constat : Besoin d'une prise de conscience de la marge de manœuvre des citoyens via les instances de démocratie locale
 - Objectifs : faire remonter auprès des élus les délibérations et besoins des citoyens formulés dans les instances de démocratie locale (conseils de quartiers, conseils citoyens...)

- [Former les acteurs de l'éducation populaire et de l'insertion pour transmettre la compréhension des phénomènes de métropolisation et leurs impacts](#) (6)
 - Constat : les acteurs de l'éducation populaire et de l'insertion (conseillers socio-professionnels, animateurs, éducateurs, bénévoles associatifs) jouent un rôle crucial dans les métropoles pour concevoir la transition avec tous les habitants.
 - Objectif : Rendre accessible ce qu'est la « métropolisation » et ses effets sur la vie des habitants, former ces acteurs pour qu'ils puissent agir avec leurs publics dans le sens d'une plus grande résilience (écologique, sanitaire, sociale, citoyenne)

- [Créer de nouvelles solidarités interquartiers pour faciliter l'action locale](#) (2)
 - Objectif: Créer de nouvelles solidarités interquartiers par de l'entraide et de l'échange de compétences pour agir localement avec d'autres entre les quartiers / villes des métropoles. Favoriser la rencontre entre personnes voulant agir et s'entraider entre quartiers.
 - Exemple : [Le collectif des Metropotes](#)

- [Organiser des « voyages d'étude métropolitain » pour partager les expériences et initiatives citoyennes](#) (5)
 - Objectifs : partager les expériences des habitants et leurs initiatives. Ils s'inscrivent dans des démarches de coopération qui partent de l'expertise des habitants pour décroiser les fabriques des politiques publiques de transitions. + créer des solidarités nouvelles inter-quartiers métropolitains par la rencontre (« voyages » métropolitains). [Exemple du projet "Du quartier à notre métropole"](#)

- [Mettre en place des outils et des espaces pédagogiques adaptés pour vulgariser les informations clefs de la métropole et de la participation](#) (6)
 - Objectif: Décrypter les enjeux de la métropolisation, former les acteurs relais
 - Moyens: A l'instar de la Fabrique du Métro de la Société du Grand Paris, on peut intégrer des kits/espaces de vulgarisation dans les lieux déjà fréquentés par les publics : bibliothèques, médiathèques, centres de loisirs, espaces-jeunesse, etc.

- [Avoir de l'affichage dans les transports en commun sur des questions de débat public pour les publiciser](#) (5)
 - Constat : La question de la participation se heurte au problème de visibilité des métropoles : elle apparaît comme un objet non identifié, voire invisible.
 - Objectif : Pour stimuler la participation, il faut donc visibiliser cet objet démocratique aux yeux des citoyens.
 - Moyens : Transport en commun : espace public très partagé, dans lesquels les politiques publiques et les enjeux du territoire devraient prendre une place plus importante. Les transports représentent symboliquement et visuellement les métropoles.

- [Relier les réseaux travaillant sur les questions de constitution \(nationales, territoriales...\)](#) (1)

- [Créer un "carnaval démocratique" métropolitain pour promouvoir de façon festive les initiatives citoyennes](#) (2)

- Objectif : Dé-techniciser" le sujet de la démocratie participative à travers des temps festifs et conviviaux ouvert à tous.toutes. Enclencher une mise en mouvement, une rencontre, une émulation inter-villes.
- Moyens : Valoriser les initiatives à l'occasion d'une fête de la démocratie où tout groupe de citoyen portant une initiative peut la promouvoir à l'occasion d'une fête (par ville ou à une plus grande échelle).

Atelier 2 : La présence des citoyens dans l'orientation des politiques publiques métropolitaines

Autrement dit : Que les politiques publiques métropolitaines soient réellement co-construites avec les citoyens

Concertation : Comment on les sollicite et on prend en compte leur parole et besoins

A ne pas confondre avec l'atelier 3, qui est plus sur la prise en compte des citoyens dans les instances de décision : co-décision.

- [Mêler citoyens, acteurs économiques, associatifs et institutionnels dans des instances de co-construction des politiques publiques \(7\)](#)
 - Constats (élaboré en Workshop): Rôle prépondérant des multinationales dans l'aménagement des métropoles et peu de résistance démocratique + la figure de l'expert technique amplifie ce phénomène de dépossession démocratique et participe à la neutralisation du débat public. + il y a des tensions entre les institutions représentatives et les mouvements de démocratie citoyenne (cf [exemple du projet Carma](#) contre le projet d'Europacity) + les citoyens sont intégrés dans les Conseils de Développement, mais ce n'est qu'une instance consultative avec peu d'impact sur la décision. Donc les citoyens sont les grands oubliés de cet échelon métropolitain alors que les élus seraient preneurs de retours d'expériences.
 - Objectif : pratiquer le décloisonnement dans la fabrication de politiques publiques, redonner de la légitimité aux décisions, rendre les politiques publiques plus justes et résilientes face aux enjeux actuels via la concertation systématique et la prise en compte des citoyens et de la société civile sur l'orientation des politiques publiques. Envisager de donner au Conseil de Développement un vrai pouvoir de décision, équilibrer le poids entre techniciens et citoyens dans sa composition...
- [Mieux considérer les populations pauvres / de la banlieue, sortir des clichés \(2\)](#)
 - Objectif: Sortir des clichés sur la banlieue en valorisant les acteurs de terrain et la production d'imaginaires différents sur les quartiers et populations qui sont mal considérées
- [Associer les citoyens à l'évaluation des politiques publiques \(6\)](#)
 - Constat : Pour poser les jalons d'une gouvernance partagée, citoyens, acteurs économiques, institutionnels et associatifs doivent être associés à toutes les étapes des politiques publiques : de leur élaboration à leur évaluation.
 - Objectif : Permettre une gouvernance partagée, améliorer progressivement les dispositifs, permettre une continuité d'implication.
 - Moyens: Répliquer des expériences déjà existantes et qui ont eu des résultats satisfaisants. Pour ce faire, créer des schémas d'action qui permettent à d'autres acteurs de se saisir du processus mis en place par ces expériences : définir les acteurs et leur

organisation, déterminer les espaces de réunion et de décision, les sujets à aborder, les résultats obtenus, etc.

- [Créer et développer des projets construits à partir des besoins des citoyens](#) (2)
 - **Objectif** : Influencer les politiques publiques en partant de l'expérience, du besoin, et du ressenti des citoyens. Ces projets peuvent reposer sur 3 principes :
 - une démarche ascendante (« bottom up ») qui part des habitants ou des usagers pour aller vers la décision publique
 - une démarche multi-acteurs qui met dans une même dynamique le monde économique, le champ associatif, les institutionnels et les publics
 - une démarche pluri-disciplinaire qui croise regard scientifique et praticiens de terrains, décideurs publiques et opérateurs (recherche-actions). [Exemple de démarche de recherche action chez Metropop'](#)
- [S'appuyer sur les innovateurs démocratiques et les acteurs de l'ESS pour concevoir des politiques publiques de transitions](#) (2)
 - **Objectif** : décloisonner la fabrique de politiques publiques de transition / concevoir des politiques publiques de transitions articulées du local (quartier / commune) au plus global (métropolitain / régional) en intégrant d'autres expertises et outils (acteurs de l'ESS et innovateurs démocratiques)

Atelier 3 : Inclure les citoyens dans les processus de décisions et instances décisionnaires des métropoles

- [Créer pour chaque métropole une convention citoyenne métropolitaine](#) (7)
 - **Constat** : Manque de représentativité des instances de décisions, décalage entre les besoins des citoyens et les décisions.
 - **Objectif** : Représentatives de la diversité des habitants du territoire, les conventions ou assemblées citoyennes peuvent participer à la production des politiques publiques.
Elles seraient chargées de :
 - définir les biens communs de la métropole sur lesquels elle exercerait un droit de co-pilotage politique.
 - d'améliorer la participation des citoyens au sein des instances de la métropole, en faisant notamment remonter les initiatives citoyennes, les pétitions et résultats des consultations sur les projets métropolitainsLes citoyens, rétribués, sont réunis dans un processus délibératif sur un temps long. Ces temps sont facilités de manière professionnelle, documentés et médiatisés pour que les autres habitants puissent aussi se forger une opinion. Pour aller + loin :
<https://www.labodemocratieouverte.org/convention-citoyenne-locale/>
<https://engage.world/mag/projects/lassemblee-citoyenne-du-long-terme>
<https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>
<https://lescrd.org/index.php/notre-solution/>
- [Élire un bureau collégial représentatif des territoires](#) (1)
 - **Constat** : Pouvoir entre élus et communes déséquilibré et absence de partage du pouvoir avec les citoyens et la société civile

- **Objectif** : Les Conseils communautaires doivent se doter de processus de délibération clairs, transparents, capables de partager le pouvoir de manière équilibrée entre les communes, sans exacerber la confrontation des intérêts municipaux.
- **Moyen** : Élire un Bureau collégial, comprenant des maires issus de la minorité élus vice-présidents de la Métropole, des citoyens tirés au sort, des personnalités de la société civile.... [En savoir plus](#)
- **Exemple** : exécutif collégial de la Métropole du Grand Nancy.
- [Sur le plan local, avoir une gouvernance horizontale pour apprendre à partager les responsabilités \(1\)](#)
 - **Objectif**: Sur le plan micro-local, faciliter des gouvernances horizontales de l'action publique incluant habitants et société civile pour apprendre à co-décider et faire des choix ensemble (à l'instar de la politique de la ville pour les conseils de citoyens)
- [Créer un budget participatif métropolitain \(3\)](#)
 - **Constat** : Les budgets participatifs se multiplient à l'échelle des communes et récemment à l'échelle des départements. Pour être réalisable, les projets proposés dans le cadre du budget participatif doivent s'inscrire dans les compétences de la collectivité, de nombreux projets sont ainsi rejetés. Ce sont aussi des outils donnant un pouvoir de co-décision aux citoyens.
 - **Objectif**: Attribuer une part importante du budget d'investissement métropolitain au budget participatif pour donner un réel pouvoir de co-décision et éviter une trop grande concurrence entre les porteurs de projets, avoir une coordination entre les BP communaux, départementaux ou métropolitains, associer les citoyens à toutes les étapes du processus, y compris dans la définition et construction des bases du budget participatif.

Atelier 4 : Préparer une réglementation qui engage la résilience métropolitaine

- [Favoriser le rééquilibrage territorial via une péréquation budgétaire effective \(3\)](#)
 - **Constat** : Freins à des politiques cohérentes dans des territoires où le périmètre de la métropole ne correspond pas forcément au périmètre du bassin de vie. Face à des périmètres mal façonnés, des ressources inégalement réparties, se développent des phénomènes de mise en concurrence territoriale (ex : Grand Paris: concurrence est/ouest), et d'inégalités d'accès à des ressources de base.
 - **Objectif** : Rééquilibrer les territoires des métropoles en permettant un partage équitable des ressources et une gestion démocratique, transparente et partagée dans ce contexte d'échelons territoriaux peu adaptés.
 - **Moyens** : Péréquation budgétaire entre les territoires des métropoles + remise à niveau des services publics et la création de pont de solidarité entre les territoires.
- [Élire dans chaque métropole, les conseillers métropolitains au suffrage universel direct \(5\)](#)
 - **Constat** : A l'exception de la Métropole de Lyon, les conseillers ne sont pas élus au suffrage universel direct alors que l'article 54 de la loi Maptam prévoyait normalement cette élection au suffrage universel direct. Ainsi, peu de candidats à l'élection municipale n'ont développé leur programme pour leur métropole respective, alors que leurs décisions au Conseil métropolitain auront peut-être plus d'impact sur leur commune que celles qu'ils prendront au Conseil communal.

- Objectif : Mieux corrélér par le suffrage universel direct, les décisions métropolitaines aux attentes des citoyens.
- [Informer les électeurs sur la double nature du scrutin \(municipal et métropolitain\)](#) (1)
 - Constat : Si les métropoles sont au cœur de la vie des citoyens, les problématiques liées à cette échelle sont pourtant cruellement absentes des débats. Les campagnes électorales se concentrent quasi exclusivement sur les projets communaux, ignorant complètement les questions métropolitaines. Beaucoup de citoyens méconnaissent l'existence de l'action des métropoles. Ce manque de visibilité est souvent dénoncé, parfois entretenu et peut parfois servir d' « excuse » dans les réponses apportées par certains élus à leurs administrés.
 - Moyens : Propositions issues de la contribution rédigée par la Coordination nationale des conseils de développement en 2019 :
 - Sur le bulletin de vote, distinguer les 2 listes dans des proportions égales
 - Rédiger des professions de foi avec un recto sur les enjeux et propositions à l'échelle de la commune et un verso sur les enjeux et propositions à l'échelle de la métropole
 - Organiser des débats décentralisés pour mettre en débat les grands axes des programmes portés par les candidats
- [Créer un droit d'interpellation des élus pour influencer sur les conseils communautaires](#) (4)
- [Créer une charte éthique de sélection des prestataires et marchés publics](#) (2)
 - Moyens : Diagnostiquer les fonctions clés des métropoles garantissant l'économie de la décision sur les activités stratégiques des métropoles puis créer une charte pour le choix des prestataires respectant des critères éthiques.
- [Créer un "pacte de collaboration" avec élus et citoyens](#) (3)
 - Objectif : Rééquilibrer le pouvoir entre élus et entre communes et ouvrir la gouvernance aux citoyens, permettre la reconnaissance des désaccords, faire dialoguer les points de vue de manière constructive et aboutir à des décisions satisfaisantes pour tous, en sortant de la soumission au consensus obligatoire.
 - Moyen : les conseils communautaires formalisent des règles collectives dans une charte de gouvernance.
 - Exemple : La charte de gouvernance du Grand Reims donne par exemple aux maires un droit de veto sur les décisions concernant leur territoire + [lire "Les pactes de gouvernance : neuf mois pour repenser le partage des rôles en matière d'action publique" de Manon Loisel.](#)
- [Continuer et valoriser les enquêtes comportementales sur la participation](#) (3)
 - Objectif : Comprendre et faire remonter les freins, leviers, appréhensions de la participation des citoyens par des enquêtes comportementales. Ces enquêtes pourraient aussi permettre de faire remonter les outils qui fonctionnent, les informations manquantes, le temps nécessaire aux concertations...
- [Créer une autorité indépendante supervisant l'ensemble des processus démocratiques métropolitains](#) (1)
 - Constat : Pour s'assurer de la prise en compte de la parole des citoyens et de la société civile, une collectivité locale d'ampleur métropolitaine doit pouvoir bénéficier d'une autorité indépendante de l'exécutif local et avec un budget propre, assurant le rôle de

tiers garant. A l'image de l'Office de Consultation Publique de Montréal (OCPM) ou de la Commission Nationale du Débat public.

- Objectif : Assurer la coordination à l'échelle métropolitaine de toutes les concertations locales. S'assurer de l'impartialité du processus, de l'exigence en terme de qualité procédural reconnu par les professionnels de la délibération. Permettre aussi aux citoyens de demander des concertations sur des sujets de leur choix. A Montréal, 1% de signataires permettent d'engager une concertation publique. Ce seuil pourrait être retenu dans les communes et collectivités des métropoles.